

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Lionel Arseneault, Jean Brouillette et Gaétan Lebel

Adresse : 44, chemin Rivière-à-Veillet Ste-Geneviève-de-Batiscan (Québec) G0X 2R0

Courriel : cdcdc@stegenevieve.ca

Nom de l'organisation : Comité de développement social des Chenaux

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Dans l'ensemble, nous partageons les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires ruraux. Un défi nous apparaît important à ajouter ici, c'est défi du développement de l'économie et plus précisément la valeur de l'achat local dans une perspective de développement durable. Il importe pour nos communautés de privilégier l'achat local afin de faire profiter l'économie rurale. Cette façon de faire apparaît primordiale dans la volonté du monde rural d'occuper le territoire. Aussi, les services de proximités permettront de conserver la population active dans nos communautés.

Dans une perspective de complémentarité rurale/urbaine il faudra favoriser la mise en place de circuits économiques courts. Pour ce qui est du développement de la vitalité sociale, faudrait-il penser à la création de comités de vigilance (ex : un par village ou un par MRC) afin de réfléchir en amont aux diverses problématiques à venir dans la communauté? D'autre part, il faut que les leaders municipaux puissent s'allier avec les citoyens afin de travailler ensemble et non en vase en clos. Ainsi, il serait important de promouvoir la démocratie participative et de favoriser le partenariat avec le milieu.

Au plan environnemental, pouvons-nous penser transformer chez nous (ex : le bois, le lait, etc.) et non vers les grands centres en invoquant les coûts de transport? Pour ce qui est de l'énergie, pouvons-nous penser développer la production et la consommation des biocombustibles (ex : résidus forestiers, panic érigé, etc.) dans nos communautés rurales?

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Maintenir la politique de la ruralité. Pouvons-nous créer de réelles stratégies de développement régional? Des fonds régionaux de développement rural? Il serait important de favoriser l'implication du savoir universitaire dans les communautés rurales et de mobiliser la recherche et l'expertise universitaires et les expérimenter en ruralité. Par exemple, en Mauricie, le projet de restauration de la rivière des Envies fortement appuyer par le département de géographie de l'UQTR et l'équipe du chercheur M. Stéphane Campeau représente une réussite dans le domaine environnemental Québécois. Pouvons-nous obliger ou fortement inciter les universités à s'investir dans les communautés rurales?

Aussi soulignons l'accès public de l'Observatoire du CEGEP de Trois-Rivières à Champlain, qui permet aux étudiants et aux citoyens de participer à une activité de loisir scientifique unique.

Il est nécessaire de reconnaître et soutenir l'action communautaire et les entreprises d'économie sociale. Ce volet du développement économique et social demeure un effet de levier fort intéressant en milieu rural. L'exemple de la création dans la MRC des Chenaux de la coopérative de solidarité Écomarché.ca est en ce sens très significatif. Au départ, un organisme communautaire, le Fonds communautaire des Chenaux a établi un groupe d'achat pour les citoyens. Ce projet a reçu un solide coup de pouce lors de la tournée du communautaire « La grande séduction des Chenaux » en intégrant plusieurs nouveaux membres. Ceci a mené par la suite à la transformation de ce projet en une nouvelle entreprise d'économie sociale opérant à l'échelle régionale qui augmente l'offre et la consommation de produits régionaux.

Enfin, les services de proximité représentent des acquis qui doivent être préservés pour assurer la disponibilité des biens et services de consommation quotidienne. Évidemment nous avons besoin du milieu urbain pour certains biens et services plus spécialisés. Alors les formules qui optimisent la prestation de service et l'intégration de commerces de proximité dans une coopérative de solidarité doivent être soutenues davantage.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

En favorisant l'implication des universités montréalaises dans les diverses communautés rurales du Québec. De même, en favorisant la diffusion des informations provenant des diverses régions du Québec. Contrer de ce fait, la « montréalisation » de l'information. Soutenir adéquatement la production télévisuelle et radiophonique en région. Soutenir les médias locaux et régionaux « indépendants » dans tout le Québec particulièrement en milieu rural.

Pouvons-nous espérer une réelle concertation avec le milieu urbain et contrer la « cannibalisation » du monde rural par les villes. On assiste malheureusement trop souvent à la délocalisation d'entreprises rurales vers les villes qui, fortes de leurs moyens, attirent les entreprises rurales. La ruralité est aussi un lieu de transformation et le tout le Québec doit le reconnaître. Il ne faudrait surtout pas que le dynamisme des uns provoque la dévitalisation des autres. La création de richesse, ce n'est pas de déplacer celle-ci d'un territoire à l'autre.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Dans l'ensemble, nous partageons les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires ruraux.

Concernant la dénomination « occupation du territoire », on perçoit un risque de dérive sémantique car cela peut vouloir dire « s'accaparer le territoire ». Il y a un côté « guerrier » qui peut indisposer certaines communautés (autochtones en particulier). Alors nous avons certaines réticences. Nous préférons parler du développement harmonieux des communautés ou développement optimal des communautés.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

5a) La globalisation de l'économie mondiale marginalise des territoires entiers. Alors l'appropriation des outils de développement par la population vient contrebalancer partiellement les effets pervers de la globalisation sur l'érosion des économies des territoires.

5b) Il est important de rapprocher les lieux de décisions des collectivités locales. Alors le principe de subsidiarité nous apparaît comme étant un élément central du développement optimal des communautés. La reconnaissance et la prise en compte de l'interdépendance des communautés nous semblent aussi d'une extrême importance pour l'établissement de conditions induisant un développement harmonieux entre toutes les composantes territoriales du Québec.

5c) Le comité de développement social des Chenaux prône la prise en charge des citoyens par eux-mêmes (« empowerment » et de développement endogène des communautés. Il analyse des problématiques de développement local (érosion des services de proximité, transport collectif, lutte contre le décrochage scolaire, etc) et passe à l'action. Nous voulons continuer et approfondir nos actions soutenant la prise en charge des communautés par elles même.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).